



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Ardèche

PLAN D'ACTION FRUITS ET LEGUMES 2011

Formulaire de demande d'aide: deuxième appel à dossier

Date limite de dépôt en DDT : 13 février 2012

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire a annoncé en septembre 2011 un plan d'actions doté de 25 millions d'euros en faveur des producteurs de fruits et légumes. Ce plan d'action s'adressait en priorité aux producteurs de pêches / nectarines, tomates et concombres. Dans un deuxième temps, il a été décidé, lors du comité de gestion départemental du 5 janvier 2012 d'ouvrir la mesure de prise en charge des cotisations sociales à l'ensemble des producteurs de fruits (hors châtaignes) ardéchois spécialisés.

Aussi, tout arboriculteur spécialisé pourra demander à bénéficier de prise en charge de cotisations sociales personnelles ou patronales à condition de déposer à la direction départementale des territoires de l'Ardèche **IMPERATIVEMENT AVANT LE 13 FEVRIER PROCHAIN** le présent formulaire de demande d'aide. Ce formulaire est à retourner rempli, accompagné des pièces justificatives demandées, à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires _ Service Économie Agricole _

2, Place des Mobiles _ BP 613 _ 07006 PRIVAS Cedex

Contacts : annie.jebelin@ardeche.gouv.fr _ 04 75 66 70 28

Bénéficiaires potentiels et critères de priorité

Les **bénéficiaires potentiels** sont les exploitants agricoles et les sociétés agricoles dont plus de 50 % du capital est détenu par des exploitants agricoles à titre principal et dont l'exploitation présente :

- une **spécialisation** à hauteur de **50 % du chiffre d'affaires 2010** en arboriculture (hors châtaignes).

Des critères de priorité pourront être définis ultérieurement par le comité de gestion en fonction des enveloppes et des dossiers déposés.

Je demande à bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations sociales personnelles et patronales.

Pièces à joindre pour l'instruction du dossier:

- **RIB** au nom du demandeur,
- les **données comptables** (si non renseignées sur le formulaire) **certifiées par le comptable** (cachet et signature),
- pour les exploitations au forfait, fournir une **notification du forfait 2009** par l'administration fiscale.

Rappel:

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation d'une éventuelle attribution.

(Art. 22. II de la loi 68-690 du 31/07/68 : "quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'état un paiement ou avantage quelconque indu pourra être puni d'un emprisonnement et d'une amende")

3- -CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION:

Productions	Surfaces (en ha)	Chiffre d'affaire (en €) du dernier exercice connu (2010 ou 2011) Année :
Ensemble de l'exploitation	SAU: ha	
Pêches / nectarines		
Abricots		
Cerises		
Pommes / poires		
Kiwis		
Autres vergers (hors châtaignes)		
Taux de spécialisation en arboriculture	A remplir par l'administration:	

Dans le cas où les données ont été fournies par un centre comptable :

Nom du centre comptable et du comptable:
responsable : _____

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus

Signature et cachet du centre comptable :

Si les données comptables ne sont pas certifiées par un centre comptable (forfait), des documents justificatifs doivent être joints pour justifier les valeurs renseignées dans le tableau ci-dessus. : Notification du forfait par l'administration fiscale.

4- ENGAGEMENTS:

Je m'engage à fournir à la DDT les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier.

J'autorise la DDT et la MSA à échanger tout document ou information permettant de traiter ma demande et de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

J'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- n'avoir fait qu'une seule demande d'aide,
- être à jour de mes obligations fiscales,
- être informé que le plafond des aides de minimis est limité à 7 500 € par exploitation au titre de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices (Règlement (CE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 relatif aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles, JOUE du 21 12 2007 – L 337).
- que mon entreprise n'est pas en difficulté (au sens des lignes directrices communautaires concernant les entreprises en difficulté - JOUE C 244 du 1.10.2004 prorogées jusqu'au 09.10.2012 JOUE C 157 du 10.07.2009).

A ce titre, **je déclare** :

- Ne pas avoir reçu d'autres aides « de minimis » au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices fiscaux

ou: - avoir reçu la somme de _____ euros dans le cadre des aides « de minimis » au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices.

Fait à _____, le _____ (obligatoire)

Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC:

Pièces à joindre pour l'instruction du dossier :

* 1 RIB

* les données comptables (si non renseignées sur le formulaire) certifiées par le comptable (cachet, signature)

* Pour les exploitations au forfait, fournir une notification du forfait par l'administration